**Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le mercredi 1er décembre 2010, dans les locaux de son Siège à Dakar, en République du Sénégal, sous la présidence de Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire.**

Le Comité de Politique Monétaire a, au cours de cette session, procédé à l’examen de la situation économique, financière et monétaire récente de l’Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), avec une attention particulière sur la balance des risques pesant sur la stabilité des prix et les perspectives de croissance économique dans l’Union. A cet égard, le Comité a relevé que l’inflation est demeurée à un niveau relativement faible dans l’Union. En effet, le taux d’inflation s’est établi, en glissement annuel, à 1,3% à fin septembre 2010 contre 1,7% en juin 2010. Cette décélération de l’inflation résulte des anticipations de hausse de la production vivrière au titre de la campagne agricole en cours, à la faveur d’une bonne pluviométrie dans la plupart des pays de l’Union.

Analysant l’activité économique à l’échelle internationale, le Comité a noté la poursuite de la reprise de l’économie mondiale, mais à un rythme relativement modéré. Cependant, les perspectives laissent entrevoir des incertitudes.

Après avoir passé en revue l’évolution de la conjoncture au sein de l’UMOA, le Comité de Politique Monétaire a relevé la persistance de l’atonie de l’activité économique durant le troisième trimestre 2010 sur l’ensemble des secteurs d’activité, à l’exception du secteur agricole. En effet, un reflux de l’activité industrielle a été observé dans l’Union au troisième trimestre 2010, attesté par le repli de l’indice de la production industrielle, en glissement annuel, de 2,2% après une baisse de 1,6% au trimestre précédent. Cette évolution est imputable à la contre-performance des industries extractives ainsi qu’au repli de la production des industries manufacturières. L’évolution de l’activité dans le secteur tertiaire, appréciée à travers celle de l’indice du chiffre d’affaires dans le commerce de détail, traduit également un ralentissement au cours du troisième trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent. En revanche, les premières estimations effectuées par les Services officiels indiquent au niveau du secteur agricole, une progression de 5,8% de la production vivrière. Toutefois, les résultats seraient mitigés en ce qui concerne les cultures de rente.

L’évolution des conditions monétaires au cours du troisième trimestre 2010 laisse apparaître une hausse des taux débiteurs des banques, dans un contexte de raffermissement des taux sur le marché monétaire et sur celui des titres publics et cela, en dépit d’une liquidité bancaire relativement abondante. L’accroissement de la liquidité globale, en glissement annuel, s’est poursuivi à un rythme plus élevé, porté à la fois par la consolidation des réserves de change et le redressement de l’évolution des crédits à l’économie.

Les prévisions mises à jour situent la croissance économique à 3,9% en 2010 après 3,0% en 2009. Pour l’année 2011, la croissance économique serait de 4,2%, soutenue principalement par l’augmentation de la production agricole, la poursuite de l’exécution des programmes d’investissement publics dans les infrastructures et le regain d’activité au niveau des industries extractives.

Le Comité de Politique Monétaire a noté que ces perspectives de croissance apparaissent faibles au regard des niveaux permettant de réduire la pauvreté au sein de l’Union. A cet égard, les membres du Comité ont recommandé la mise en œuvre des politiques structurelles requises pour relancer la croissance économique. En particulier, les efforts d’assainissement des finances publiques devront être poursuivis, en vue de restaurer la capacité de la politique budgétaire à jouer pleinement son rôle de stimulation des investissements. De même, une articulation efficace des différents volets des politiques économiques au sein de l’Union en faveur de la résorption des déficits énergétiques et d’un renforcement de l’intégration est souhaitable.

Les perspectives d’inflation dans un horizon de moyen terme ressortent globalement modérées. Le taux d’inflation, dans l’UMOA, s’établirait, en glissement annuel, à 1,2% et 1,8% respectivement à fin décembre 2010 et fin décembre 2011 contre 0,7% en 2009. Le taux d’inflation devrait fluctuer, à fin décembre 2011, dans une fourchette comprise entre 0,9% et 2,9%. L’inflation, en glissement annuel, est projetée à 2,2% à fin décembre 2012, dans une fourchette allant de 1,1% à 3,0%. Dans ce contexte caractérisé par une faible pression inflationniste, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d’open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l’abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas induire des tensions inflationnistes. Dans un souci d’harmonisation des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques des Etats membres, le Comité de Politique Monétaire a décidé une uniformisation desdits coefficients. A cet effet, il a décidé de porter le coefficient des réserves obligatoires à un niveau unique de 7,0% pour l’ensemble des pays à compter du 16 décembre 2010.

Fait à Dakar, le 1er décembre 2010

Le Président du Comité de Politique Monétaire

Philippe-Henri DACOURY-TABLEY